

REPUBLICQUE GABONAISE

UNION TRAVAIL JUSTICE



**ALLOCUTION
DE**

**SON EXCELLENCE MADAME
GEORGETTE KOKO**

**VICE-PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU
DEVELOPPEMENT DURABLE, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DE LA PREVENTION ET LA GESTION DES CALAMITES
NATURELLES**

A

**LA SEIZIEME SESSION DE LA COMMISSION DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Prononcée par

**Son Excellence Denis DANGUE REWAKA
Ambassadeur, Représentant Permanent auprès des Nations Unies**

New York, le 16 Mai 2008

Vérifier à l'audition

Monsieur le Président ;

Mesdames et Messieurs ;

Madame le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable, de la Protection de la Nature et de la Prévention et la Gestion des Calamités Naturelles, Son Excellence Madame Georgette KOKO, empêchée, m'a demandé de prononcer la déclaration ci-après qu'elle aurait voulu faire elle-même au nom du Gouvernement Gabonais :

Je cite :

Monsieur le Président,

Permettez moi d'abord de renouveler au nom du gouvernement Gabonais, nos condoléances les plus attristées aux Gouvernements et aux peuples amis de l'Union du MYANMAR et de la République Populaire de Chine, qui viennent d'être gravement touchés par des catastrophes naturelles ayant entraîné de lourdes pertes en vies humaines.

Je voudrais ensuite m'associer aux déclarations faites par le représentant de... au nom du Groupe des 77 et la Chine et par le représentant de Djibouti au nom du Groupe Africain.

Je voudrais, enfin **Monsieur le Président**, vous adresser, ainsi qu'aux autres membres du Bureau, mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la Présidence des travaux de cette importante session de la Commission du Développement Durable (C.D.D).

Monsieur le Président,

L'Agenda 21, en son chapitre 14 déclare que l'agriculture devra relever le défi de satisfaire les besoins alimentaires de la population mondiale par l'augmentation de la production sur les terres déjà exploitées. Cet engagement a été réaffirmé lors des Sommets de Rio et de Johannesburg.

La présente session nous offre donc un cadre de réflexion pour évaluer ensemble les progrès réalisés à travers les actions menées au titre des engagements pris dans la lutte contre la faim dans le monde et la promotion d'un développement agricole durable. Ce cadre est également, je l'espère, le lieu pour réaffirmer notre volonté commune d'atteindre les objectifs ainsi fixés.

Mesdames et Messieurs,

S'agissant de mon pays le Gabon, à travers cette communication, je me propose de présenter brièvement son secteur agricole et les mesures prises par le Gouvernement en vue de sa relance.

Le secteur agricole occupe près de 35% de la population totale. Sa contribution à la création de richesses reste encore marginale (environ 4% du PIB). Cette faible performance accroît la dépendance du pays en produits alimentaires importés.

Malgré l'importance des investissements de l'Etat dans ce secteur, les niveaux de production restent faibles.

La dépendance alimentaire constitue un facteur de risque économique et social considérable pour le Gabon au regard de la hausse actuelle des prix des denrées alimentaires de base.

Cette situation, qui est loin d'être une fatalité, a interpellé fortement l'ensemble des acteurs et conduit le Gouvernement à créer un Comité National sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Rural. Avec l'ensemble des parties prenantes du secteur agricole, un projet de loi de développement agricole durable et un code des investissements agricoles ont été adoptés par l'Assemblée Nationale.

Sur le plan de l'appui au développement des productions agricoles, entre 2005 et 2007, nous avons lancé un certain nombre de projets qui ont permis d'améliorer sensiblement les niveaux de production. Il s'agit notamment du Projet d'Appui au développement de l'Agriculture Péri-urbaine (PADAP), du Programme Spécial de Sécurité Alimentaire, du Projet d'appui au développement de l'Hévéaculture et des programmes de relance de la culture du café et du cacao.

Au titre de la mise en œuvre des bonnes pratiques agricoles, le Gouvernement a mis en place un programme pilote de promotion des cultures sous couverture végétale. Celui-ci vise plusieurs objectifs, à savoir :

- 1- favoriser la restauration et le maintien de la fertilité des sols par un couvert végétal permanent ;
- 2- encourager l'abandon progressif des techniques de défriche-brulis ;
- 3- réduire la surexploitation des espaces naturels.

Sur le plan de la maîtrise de l'eau, des activités de démonstration ont démarré dans le cadre du programme spécial de sécurité alimentaire par la remise en état des installations de stockage.

En plus des programmes nationaux, le Gabon participe également aux initiatives sous-régionales et régionales de sécurité alimentaire, notamment celles mises en œuvre à travers des organismes tels que la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) et la Communauté Economique de Etats d'Afrique Centrale (CEEAC).

Au regard de ce qui précède, il faut reconnaître que beaucoup reste à faire, compte tenu de l'ampleur de la tâche. Mon pays remercie la Coopération Française et Chinoise, la FAO, le FIDA, l'Union Européenne pour leur engagement constant à ses côtés. Il invite les autres partenaires à

se joindrent à leurs efforts afin de permettre au Gabon de réaliser les objectifs pour un développement durable.

S'agissant de l'appui aux pays en développement, le Gabon pense que la solidarité internationale doit déboucher sur des résultats concrets en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

De même, il nous paraît utile que les règles qui gouvernent le commerce international des denrées alimentaires prennent en compte la contradiction entre les principes de base du libéralisme proclamé et les pratiques anti-libérales dont les conséquences directes dans les pays en développement rendent la production agricole locale moins attrayante donc moins compétitive.

Il est dès lors impératif de libéraliser véritablement les échanges dans l'esprit de la déclaration de Doha par la suppression des subventions et l'ouverture des marchés du Nord aux produits des pays du Sud afin de stimuler leur agriculture.

Je saisis l'opportunité qui m'est offerte pour réaffirmer l'engagement total du Gabon à la mise en œuvre du Plan d'Action de Johannesburg et souhaiter que la Communauté Internationale accroisse son assistance dans la recherche et la réalisation de la sécurité alimentaire, contribuant ainsi à la préservation de la paix et à l'amélioration du bien-être des peuples de la planète.

Je vous remercie

Je Vous remercie de votre aimable attention.